

# Le Jacobin

Journal municipal



Municipalité de  
**Saint-Jacques**

Vol. 23 | N° 01 | Février 2025

[st-jacques.org](http://st-jacques.org)  
Carnaval : 31 janvier, 1<sup>er</sup> et 2 février  
Bourse de la mairesse

## Contact

### Mairie

16, rue Maréchal  
Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0

450 839-3671

450 839-2387 (Télécopieur)  
www.st-jacques.org

### Horaire

Lundi au jeudi de 8 h à 16 h 30  
Vendredi de 8 h à 12 h  
\*Fermée entre 12 h et 13 h

## Bibliothèque Marcel-Dugas

### Horaire

Mardi de 13 h à 19 h  
Mercredi de 10 h à 17 h  
Jeudi de 12 h à 19 h  
Vendredi et samedi de 9 h à 12 h

450 831-2296

## Services téléphoniques d'urgence

### Après les heures de bureau

Pour les bris d'aqueduc, fuites d'eau, etc.

579 258-6074

### Sur les heures de bureau

En cas de panne électrique seulement.

450 839-7697



## Conseil municipal

Prochaine séance 3 février 2025

Réalisation : Municipalité de Saint-Jacques

Impression : Imprimerie Groupe KIWI

Papier : Rolland Enviro 100% recyclé

Distribution : Postes Canada

Parution : Le Jacobin est publié 10 fois l'an

Tirage : 2275 exemplaires

ISSN : 1708 - 2994

Dépot légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Dépot légal : Bibliothèque et Archives nationales du Canada

## Sommaire

### 01 Conseil municipal

Mot de la Mairesse

### 02 Municipalité

Calendrier des séances  
Élection  
Comptabilité  
Bal des bénévoles 2024

### 03 Travaux publics

L'hiver est arrivé  
Les bris causés par le déneigement  
Déneiger et déglacer  
Stationnement hivernal  
Réseau d'égout

### 04 Urbanisme

Remerciements  
Propreté des terrains

### 05 Bibliothèque

Les nouvelles de la bibliothèque  
Les activités à venir  
Protégez-vous

### 06 Loisirs

Patinage aux flambeaux  
Programmation de la relâche  
Programmation de la JPS & Bourse de la mairesse  
Carnaval

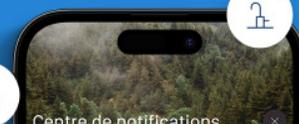
### 07 Organismes

Remerciements  
Spectacles et activités  
Inscriptions au soccer  
Conférence et atelier  
Sûreté du Québec

### 08 MRC de Montcalm

Collectes 2025  
Les encombrants  
Aide-mémoire  
RDD et serpuariens

Portail Citoyen au [www.citoyen.st-jacques.org](http://www.citoyen.st-jacques.org)



Chères citoyennes et citoyens,

Déjà le mois février, ce petit mois de 28 jours nous rappelle à quel point le temps passe vite. Je profite de cette première parution de l'année pour vous partager quelques sujets.

Tout d'abord, savez-vous qu'au garage municipal, situé au 186 rue Saint-Jacques, nous avons un point de dépôt SERPUIRIENS, programme de recyclage des produits électroniques. En tout temps, vous pouvez aller déposer, à l'arrière du garage, vos produits électroniques désuets. L'endroit est très bien indiqué. C'est un geste simple, mais combien gratifiant de contribuer à la protection de notre planète.



Concernant l'état de la patinoire et des sentiers glacés, l'information est toujours véhiculée via Facebook et sur le site web de la municipalité. Sachez que les employés font tout en leur pouvoir pour vous donner accès rapidement à une glace de qualité pour pratiquer vos activités en toute sécurité, et ce, malgré les hauts et bas de mère Nature.

Vous étiez nombreux à nous demander un partenariat avec le Collège Esther-Blondin afin d'utiliser la piscine. Étant à l'écoute de nos citoyens, depuis le 21 janvier, il est maintenant possible de pratiquer vos activités aquatiques préférées. Simplement consulter le site internet de **Natation en Forme**.

Pour 2025, je vous invite à venir découvrir notre magnifique bibliothèque! Si vous n'êtes pas encore abonnés, la saison hivernale est un moment propice à la lecture. Participez aux nombreuses activités qui y sont proposées : conférence, rencontre d'auteur, exposition, etc. Vous trouverez l'horaire sur notre site internet.

Cette année, la semaine relâche se tiendra du 2 au 8 mars. Surveillez notre programmation pour toute la famille.

Pour ceux et celles qui désirent se procurer des articles promotionnels du 250<sup>e</sup> anniversaire, sachez qu'il est toujours possible de le faire en passant à l'hôtel de ville pendant les heures d'ouverture.

Enfin, tout le conseil municipal vous attend le samedi 1<sup>er</sup> février dès 16 h 30 devant notre Vieux-Collège, lors de notre Carnaval, pour « Le shot du conseil ». Durant cet événement, nous procéderons au dévoilement du premier prix Simon-Chapleau.

**Restez à l'affût, nous sommes à préparer un album souvenir du 250<sup>e</sup>.**

**Josyane Forest**  
Mairesse de Saint-Jacques

## Calendrier des séances du conseil 2025 !

Les séances ordinaires du conseil pour l'année 2025 se tiennent à 19 h à la salle du conseil de la mairie de Saint-Jacques située au 16 rue Maréchal à Saint-Jacques.

Dates des séances :

- Lundi 13 janvier 2025 • Lundi 4 août 2025
- Lundi 3 février 2025 • Mardi 2 septembre 2025
- Lundi 3 mars 2025 • Lundi 6 octobre 2025
- Lundi 7 avril 2025 • Lundi 10 novembre 2025
- Lundi 5 mai 2025 • Lundi 1<sup>er</sup> décembre 2025
- Lundi 2 juin 2025 • Mercredi 17 décembre 2025
- Lundi 7 juillet 2025 (Séance spéciale du budget)



## ÉLECTIONS 2025

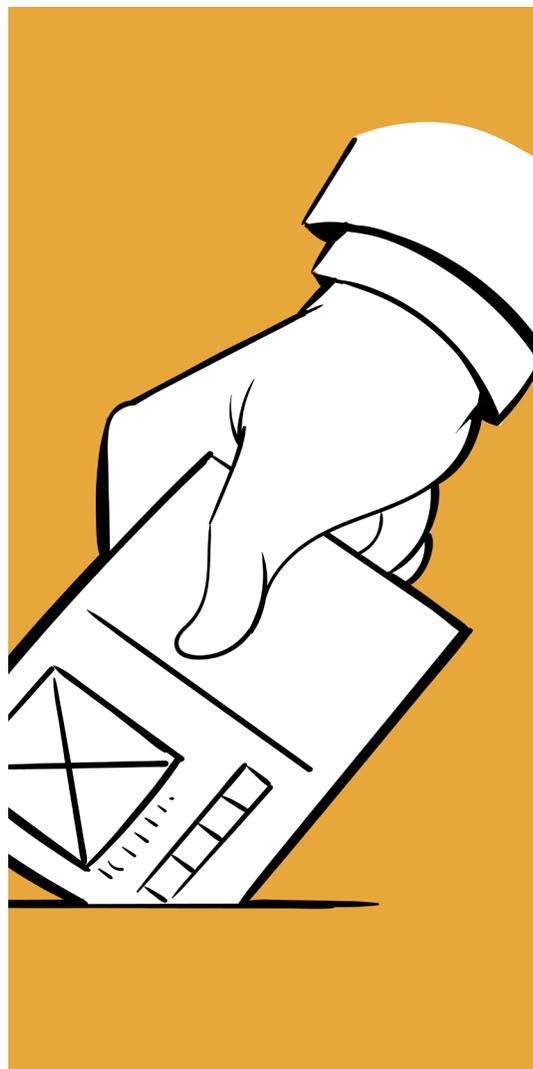
Tu aimes ton coin, vas plus loin ! Présente-toi

Tous les quatre ans, le premier dimanche de novembre, vous devez élire la mairesse ou le maire ainsi que les conseillères et les conseillers qui veillent à l'administration et au développement de votre municipalité. Il s'agit des élections générales municipales qui se tiennent simultanément dans environ 1 100 municipalités au Québec. Cette année l'élection aura lieu le 2 novembre 2025.

Voici quelques raisons pour poser sa candidature

- Vous aimez particulièrement votre quartier ou votre municipalité ?
- Vous avez envie de vivre un nouveau défi professionnel ?
- Vous désirez tout simplement contribuer positivement à votre milieu de vie ?

Vous désirez plus d'informations, plusieurs outils sont disponibles afin d'en apprendre plus sur les rouages du milieu municipal. Vous pouvez consulter le site Élections municipales 2025, ou vous pouvez communiquer avec la présidente d'élection Mme Josée Favreau à la municipalité.



## DÉPÔT DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025

Les prévisions budgétaires de la Municipalité de Saint-Jacques pour l'année 2025 sont fixées à 8 893 206 \$. (Article 954.1 du Code municipal)

### REVENUS :

TAXES GÉNÉRALES	5 380 787 \$
TAXES SPÉCIALES POUR SERVICE DE LA DETTE	1 004 499 \$
TARIFICATION POUR SERVICES MUNICIPAUX	1 079 200 \$
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	381 000 \$
SERVICES AUX ORGANISMES MUNICIPAUX	0 \$
AUTRES (licences, permis, amendes & pénalités)	172 600 \$
AUTRES SERVICES (loyers, intérêts et divers)	599 662 \$
TRANSFERTS CONDITIONNELS (Gouvernement du Québec et Canada)	495 124 \$
REMBOURSEMENT FONDS DE ROULEMENT	(219 666 \$)
AFFECTATION DE SURPLUS	0 \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>8 893 206 \$</b>

### DÉPENSES :

CONSEIL ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1 919 651 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	1 566 546 \$
TRANSPORT	2 042 350 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	1 888 855 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	23 000 \$
AMÉNAGEMENT - URBANISME - DÉVELOPPEMENT	369 450 \$
LOISIRS ET CULTURE	1 120 216 \$
SERVICE DE LA DETTE :	
· Remboursement capital	497 807 \$
· Remboursement intérêt (dettes et autres)	688 108 \$
FINANCEMENT ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT, SDREF ET DCTP	(33 757 \$)
RÉSERVE ÉLECTIONS	(29 210 \$)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	308 000 \$
CONCILIATION A DES FINS BUDGÉTAIRES (amortissement)	(1 467 810 \$)
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>8 893 206 \$</b>



## PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION POUR LES ANNÉES 2025, 2026 ET 2027

2025	
<b>ADMINISTRATION</b>	
• Informatique – équipements - <i>fonds général</i>	10 000 \$
• Aménagement de toilettes ( <i>Mise aux normes</i> )	80 000 \$
<b>VOIRIE</b>	
• Pavage diverses rues	150 000 \$
• Achat d'un tracteur	10 200 \$
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>	
• Réfection rue Forest	2 500 000 \$
• Reconstruction d'une partie du réseau d'égout rue Marcel-Lépine	175 000 \$
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>	
• Fontaine portative pour événement	6 300 \$
• Restauration du terrain de tennis	32 800 \$
• Enseignes et oriflammes	10 000 \$
<b>TOTAL DE L'ANNÉE 2025 :</b>	<b>2 974 300 \$</b>

2026	
<b>ADMINISTRATION</b>	
• Informatique – équipements - <i>fonds général</i>	10 000 \$
<b>VOIRIE</b>	
• Pavage diverses rues	100 000 \$
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>	
• Mise à niveau de la station de traitement des eaux usées ( <i>Règlement 004-2020 - en attente de subvention</i> )	4 500 000 \$
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>	
<b>AMÉNAGEMENT DE PARCS</b>	
• Parc Nature – Développement en collaboration avec Sainte-Julienne	50 000 \$
<b>TOTAL DE L'ANNÉE 2026 :</b>	<b>4 660 000 \$</b>

2027	
<b>ADMINISTRATION</b>	
• Informatique – équipements - <i>fonds général</i>	10 000 \$
<b>VOIRIE</b>	
• Pavage diverses rues	150 000 \$
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>	
• Réservoir d'eau potable	5 000 000 \$
• Création d'une réserve pour le réservoir d'aqueduc	150 000 \$
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>	
• Construction d'un bâtiment de service au parc Aimé-Piette ( <i>Règlement d'emprunt 010-2019 – en attente de subvention</i> )	638 000 \$
• Aménagement d'un toit sur la patinoire ( <i>Règlement d'emprunt 009-2019 – en attente de subvention</i> )	551 000 \$
<b>AMÉNAGEMENT DE PARCS</b>	
• Parc Nature - Amélioration	50 000 \$
<b>TOTAL DE L'ANNÉE 2027 :</b>	<b>6 549 000 \$</b>



## Soirée mémorable pour le Bal des bénévoles 2024

Dans le cadre de son 250<sup>e</sup> anniversaire, la Municipalité souhaitait offrir une soirée inoubliable aux bénévoles œuvrant sur son territoire lors d'un Bal des bénévoles présenté par GBI experts-conseils inc. Pour l'occasion, bulles, photos et rire étaient au rendez-vous sans oublier le Prix Aurore Racette remis à une femme ayant eu un impact significatif comme bénévole durant l'année en cours et pour l'ensemble de sa contribution à la collectivité.

« Depuis maintenant 9 ans, le conseil municipal de Saint-Jacques remet chaque année, lors de la soirée des bénévoles, le prix Aurore-Racette. Ce prix est décerné à une femme qui s'est illustrée et démarquée par sa contribution bénévole pour améliorer la qualité de vie de notre collectivité et aussi par l'ensemble des actions qu'elle a mises de l'avant pour y arriver. Pour l'année 2024, le prix est remis à une femme impliquée, qui a à cœur sa communauté. Elle a été enseignante pendant 33 ans, présidente de l'âge d'or, fondatrice du Salon des artisans, présidente de la FADOQ régionale de Lanaudière et dévouée à la Saint-Vincent-de-Paul de Saint-Jacques. La Municipalité est fière de remettre le **prix Aurore-Racette** à **Mme Rita Leblanc Coderre**. » a mentionné madame Josyane Forest, mairesse.



**Bal des  
Bénévoles  
2024**



L'hiver est arrivé !

Quelques trucs et astuces pratiques en lien avec la neige ! **RAPPEL UTILE EN PÉRIODE HIVERNALE**

- Il est interdit de déposer, souffler ou déverser sur un immeuble public ou sur une autre propriété que la sienne de la neige ou de la glace;
- Il est interdit de déposer, souffler ou déverser de la neige ou de la glace dans un rayon d'un (1) mètre d'une borne d'incendie;
- Il est interdit de créer, de permettre ou de tolérer un amoncellement de neige ou de glace de façon à nuire à la visibilité pour les piétons ou les véhicules automobiles;
- Il est interdit à toute personne de projeter ou déposer sur la voie publique de la glace ou de la neige provenant de son terrain ou de sa propriété ou de celle dont il assume le déblaiement, ce fait constituant une nuisance.

**Bacs :** Il est important de noter que tous les bacs et poubelles glacés ou enneigés ne seront pas ramassés.  
(Source : EBI)

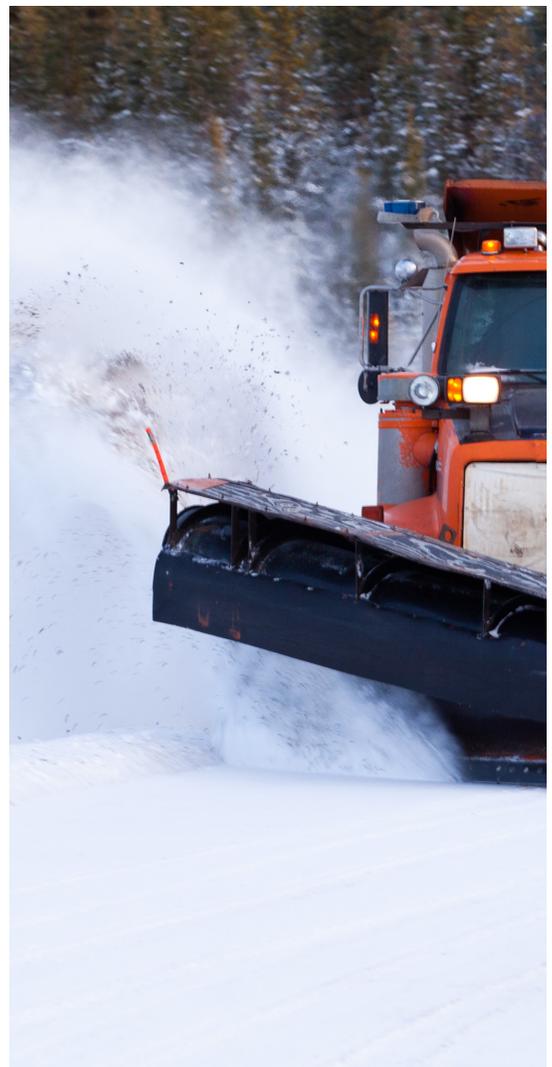
- Déneigez et déglacez vos bacs ;
- Collecte mécanisée : Laissez un dégagement de 2 pieds autour de vos bacs en bordure de rue ;
- Déposez vos bacs de chaque côté de votre entrée et non sur le trottoir ni dans la rue ;
- Assurez-vous que les couvercles soient fermés .

**Bris causés par le déneigement !**

Dès la fonte complète de la neige, une tournée du réseau routier sera entreprise pour constater les terrains endommagés par le déneigement et répertorier les réparations nécessaires.

Si vous avez signalé un bris sur votre propriété au cours de l'hiver, il sera pris en compte dans la liste des réparations à effectuer par l'entrepreneur en déneigement ou par la Municipalité de Saint-Jacques.

La date limite pour effectuer ces travaux de réparation est fixée au 15 juin.





## DÉNEIGER ET DÉGLACER

Pour éviter l'accumulation de neige et de glace, la Régie du bâtiment du Québec recommande aux propriétaires de :

- Retirer la neige accumulée sur la propriété et la toiture pour prévenir les risques d'effondrement ;
- Prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des personnes circulant à proximité du bâtiment ;
- Accorder une attention particulière aux charges de neige sur les toitures voutées ou arrondies, ainsi qu'en bordure des trottoirs et de la rue.

## STATIONNEMENT HIVERNAL

Afin de faciliter les opérations de déneigement, il est strictement interdit de stationner un véhicule routier sur les chemins publics du 1<sup>er</sup> novembre au 15 avril inclusivement, entre 23 h et 7 h, et ce, sur l'ensemble du territoire de la municipalité (Règlement 003-2018)

## RÉSEAU D'ÉGOUT

Saviez-vous que déverser des produits et des déchets dans les lavabos ou les toilettes peuvent engorger le réseau d'égout et ainsi occasionner des bris !

Le respect de l'environnement c'est l'affaire de tous !



### REMERCIEMENT

En cette nouvelle année, le Service d'urbanisme souhaite mettre en lumière l'engagement des membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU), notamment deux conseillers, soit M. Denis Forest et M. Jean-François Leblanc, ainsi que trois citoyens, soit M. Jonathan Abran, M. Jason Rivest et Mme Isabelle Marsolais, citoyenne et présidente du CCU.

Nous vous remercions pour votre temps et pour l'intérêt que vous portez à l'aménagement du territoire de notre belle municipalité.

Amina Khial B. sc. Urbanisme.  
Directrice du service de l'urbanisme.



### PROPRETÉ DES TERRAINS

La Municipalité de Saint-Jacques aspire à un environnement sain et agréable où il fait bon vivre. De nombreux propriétaires choisissent de laisser leur terrain inoccupé ou une construction dans un état déplorable, ce qui engendre une pollution visuelle et peut entraîner la présence d'animaux indésirables.

Nous tenons à rappeler qu'il est interdit de laisser, déposer ou jeter des branches mortes, des débris issus de démolition, de la ferraille, des pièces de véhicules motorisés, des détritux, des déchets, du papier, des bouteilles vides, du verre ainsi que toute autre substance similaire sur ou dans tout immeuble, car cela constitue une nuisance.





**Horaires**

MARDI  
**12 H - 19 H**

MERCREDI  
**10 H - 17 H**

JEUDI  
**12 H - 19 H**

VENREDI & SAMEDI  
**9 H - 12 H**

 Bibliothèque  
Marcel-Dugas

## Des nouvelles de la bibliothèque !

Modification d'horaire en vigueur depuis le 7 janvier 2025 !

L'équipe de la bibliothèque a accueilli en janvier dernier, Gratielle Dinelle au sein de son équipe. Nous lui souhaitons la bienvenue !

## LES ACTIVITÉS À VENIR SONT :

La corde à livres

Date : Samedi 8 février

Heure : 10 h

L'atelier **La corde à livres** est une animation théâtrale et colorée qui a pour objectif de développer la curiosité et l'intérêt des petits pour les livres!

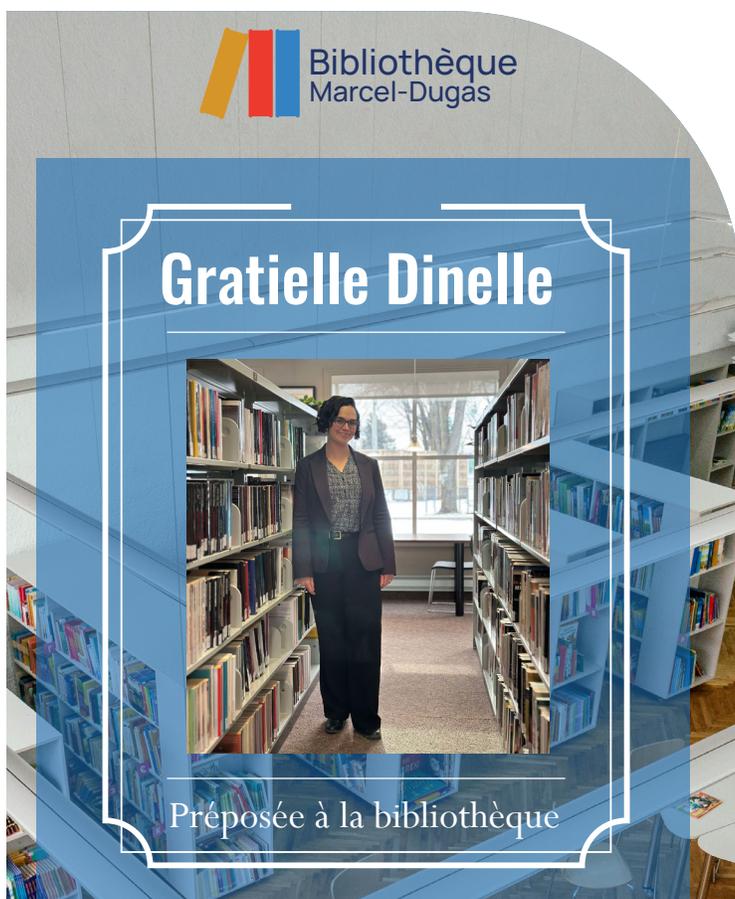
Le tout est suivi d'une période de confection et de décoration d'un livre. S'adresse aux 4 à 7 ans et leurs parents.

Les livres seront ensuite exposés à la bibliothèque!

## Inscription aux activités de la bibliothèque en ligne :

Désormais disponible par le portail citoyen, consultez le catalogue sur la plateforme d'inscription aux activités pour connaître tous les détails.

Rendez-vous au  
[citoyens.st-jacques.org](https://citoyens.st-jacques.org)



 Bibliothèque  
Marcel-Dugas

**Gratielle Dinelle**



Préposée à la bibliothèque

## (SUITE) LES ACTIVITÉS À VENIR SONT :

Conférence d'auteure : Sylvie Froment

Date : Samedi 22 février 2025

Heure : 10 h

Venez rencontrer l'auteure de la série **Les belles de Lanaudière** ! Elle présente une conférence qui s'intitule **Les belles de Lanaudière** : quand les souvenirs familiaux servent d'outils de référence à l'écriture d'un roman.

Atelier d'initiation à la généalogie

Date : Samedi 1<sup>er</sup> mars 2025

Heure : 10 h

Robert Migué, passionné de généalogie, vous fait découvrir la méthode de recherche pour réaliser votre arbre généalogique! Présenté par la société généalogique de Lanaudière.

### Inscription aux activités de la bibliothèque en ligne :

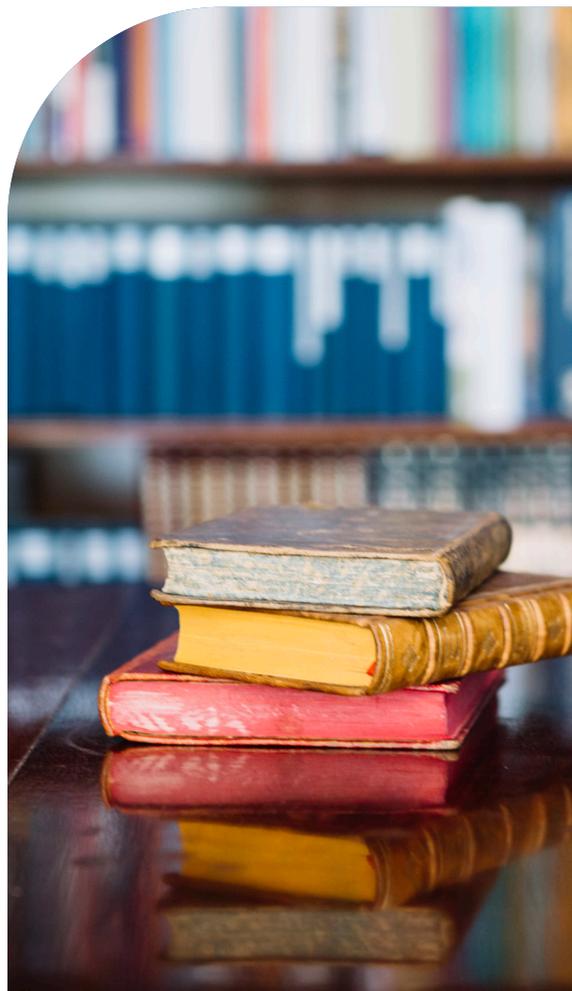
Désormais disponible par le portail citoyen, consultez le catalogue sur la plateforme d'inscription aux activités pour connaître tous les détails.

Rendez-vous au  
[citoyens.st-jacques.org](http://citoyens.st-jacques.org)

## À VENIR EN MARS :

Lancement du Club du Rat Biboché!

Le club adressé aux 3 à 6 ans sera de retour, avec encore plus de livres, d'activités et de surprises! (Le club se tient chaque année de mars à juin).



## PROTÉGEZ-VOUS !

Saviez-vous que vous avez accès au site web de Protégez-vous si vous êtes abonnés à la bibliothèque?

En effet, en plus de la version papier du magazine, votre carte de bibliothèque vous donne accès à la ressource numérique de Protégez-vous, où vous pouvez effectuer des recherches selon les produits qui vous intéressent. Vous pouvez y trouver des tonnes d'analyses, tests et tableaux comparatifs.

Si vous n'êtes pas certain de votre numéro d'utilisateur et NIP, n'hésitez pas à appeler à la bibliothèque ou vous rendre sur place, où les employées se feront un plaisir de vous assister!



### Connexion aux ressources numériques

Pour accéder à cette ressource numérique, vous devez entrer votre **numéro d'utilisateur** et votre **NIP**.

No d'utilisateur :

NIP :

**NIP ?**  
Pour les usagers qui ne possèdent pas encore leur NIP, il suffit de faire la demande à votre **bibliothèque municipale**. C'est **GRATUIT** !

☰

**ProtégezVous.**

### Conditions générales d'utilisation

#### 1- Règles d'utilisation générales

Tous les éléments (textes, images, logos) des sites de Protégez-Vous vous sont offerts pour usage personnel à des fins non commerciales. Il est interdit de les reproduire, de les partager et de les distribuer sur une autre plateforme sans l'autorisation écrite de Protégez-Vous, hormis pour les exceptions suivantes:

#### Partage sur les réseaux sociaux, forums et blogs

Il est permis de partager les titres, les images et les résumés des articles publiés ainsi que les communications de presse de Protégez-Vous. Il est interdit d'associer directement aux contenus partagés toute forme de publicité.

#### Enchâssement (embedding) des vidéos

Il est permis d'enchâsser les vidéos sur une autre plateforme, à des fins principales d'information. Il est interdit d'associer directement aux vidéos enchâssées toute forme de publicité.



Trouver un test, un produit, une enquête ...



Bibliothèque Marcel-Dugas ▾

# Protégez Vous.



## Les meilleures marques d'appareils électroniques

Apple, Samsung, Lenovo, Sony, HP, LG, Soundcore ou Brother... Vous cherchez un appareil électronique et vous hésitez entre plusieurs marques? Découvrez les plus fiables.



### Programmes de fidélisation en épicerie: un vrai casse-tête!

La popularité des programmes de fidélisation en épicerie – Moi, PC...



TEST

### Les meilleurs jeux de société

Nos experts ont testé 193 jeux de société, incluant 30 nouveautés...



### Maison passive: l'avenir de la construction au Québec?

Selon les experts, l'efficacité énergétique est la clé pour faire fa...



laveuses



Bibliothèque Marcel-Dugas ▾

#### Tests & Produits

- Les meilleures **laveuses** Test
- Comparez toutes les **laveuses** Liste de produits
- Les meilleures tablettes Test
- [Afficher tous les tests et produits avec la recherche « laveuses »](#)

#### Nouvelles, articles, etc.

- Mars 2021 Magazine et guide pratique
- Comment nous avons testé les **laveuses** Article
- Les **laveuses** recommandées Article
- Les 3 meilleures **laveuses** à 1 000 \$ ou moins Article
- Les **laveuses** avec agitateur ont toujours la cote Nouvelle
- Laveuses** : un filtre pour retenir les microplastiques? Article
- Trois **laveuses** silencieuses vendues à un prix convenable Article
- [Afficher toutes les nouvelles, articles et autres avec la recherche « laveuses »](#)

## Les meilleures marques d'appareils électroniques

Apple, Samsung, Lenovo, Sony, HP, LG, Soundcore ou Brother... Vous cherchez un appareil électronique et vous hésitez entre plusieurs

**épicerie: un vrai casse-tête!**  
La popularité des programmes de fidélisation en épicerie – Moi, PC...

Nos experts ont testé 193 jeux de société, incluant 30 nouveautés...





# Patinage aux Flambeaux

## Informations

Parc Aimé-Piette  
81, rue Venne

18 h à 21 h

Surveillez nos réseaux pour  
les détails !

*\* Soirée spéciale  
Saint-Valentin*

31  
Janvier

7  
Février

14  
Février\*



INSCRIPTION EN LIGNE DÈS LE 3 FÉVRIER 2025

# CULTURE TA RELÂCHE

## PROGRAMMATION 3 AU 7 MARS 2025

L  
U  
N  
D  
I

### ATELIER D'IMPROVISATION (GRANDS)



10 à 16 ans (Min 5 | max 20 participants)



3 mars 2025



Lundi, 13 h 30 à 15 h 30



GRATUIT



Bibliothèque Marcel-Dugas



Inscription obligatoire : Portail citoyen  
[citoyen.st-jacques.org](http://citoyen.st-jacques.org)

M  
A  
R  
D  
I

### ATELIER TECHNOSCIENCES



8 à 12 ans (Min 5 | max 20 participants)



4 mars 2025



Mardi, 13 h à 15 h



GRATUIT



Maison du Folklore



Inscription obligatoire : Portail citoyen  
[citoyen.st-jacques.org](http://citoyen.st-jacques.org)

## MERCREDI COURS DE GARDIENS AVERTIS

-  11 à 15 ans (Min 18 | max 30 participants)
-  5 mars 2025
-  Mercredi, 8 h à 16 h
-  10 \$ résident | 20 \$ non-résident
-  Maison du Folklore
-  Matériel : Coffre à crayon/ cahier de notes/ poupée/ bouteille d'eau/lunch froid.

**Inscription obligatoire : Portail citoyen**  
[citoyen.st-jacques.org](http://citoyen.st-jacques.org)

## ATELIER DE CRÉATION «DESSINER AVEC LES MOTS»

-  8 à 12 ans (Min 6 | max 24 participants)
-  5 mars 2025
-  Mercredi, 14 h à 15 h 30
-  GRATUIT
-  Bibliothèque Marcel-Dugas
-  Inscription obligatoire : Portail citoyen  
[citoyen.st-jacques.org](http://citoyen.st-jacques.org)

## ATELIER DE THÉÂTRE (PETITS)

-  5 à 9 ans (Min 5 | max 20 participants)
-  6 mars 2025
-  Jeudi 10 h à 12 h
-  GRATUIT
-  Maison du Folklore
-  Inscription obligatoire : Portail citoyen  
[citoyen.st-jacques.org](http://citoyen.st-jacques.org)

## CINÉ - BIBLI

-  Pour tous !
-  6 mars 2025
-  Jeudi, 13 h 30 à 15 h 30
-  GRATUIT
-  Bibliothèque Marcel-Dugas
-  Rendez-vous à la bibliothèque pour un ciné-bibli avec chocolat chaud !



## VENDREDI VISITE GUIDÉE ET ATELIER JEUNESSE AU MUSÉE

-  6 ans et plus (Min 10 | max 20 participants)
-  7 mars 2025
-  Vendredi, 9 h 30 à 12 h 30
-  GRATUIT
-  Musée d'art de Joliette
-  Inscription obligatoire : Portail citoyen  
[citoyen.st-jacques.org](http://citoyen.st-jacques.org)

## SAMEDI JEUX DE SOCIÉTÉ EN FAMILLE

-  Pour tout le monde !
-  8 mars 2025
-  Samedi, 10 h à 16 h
-  GRATUIT
-  Bibliothèque Marcel-Dugas
-  Venez jouer à la bibliothèque! Jeux d'énigmes, questionnaires, jeux de logique, casse-têtes, jeux pédagogiques... On en a pour tous les goûts!



DU 10 AU 14 FÉVRIER 2025

# LES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

#JPS2025

**NOS GESTES, UN +  
POUR LEUR RÉUSSITE!**

**10 au 14 février**  
**Rubans**

Rubans disponibles à la bibliothèque pour afficher votre soutien envers les élèves et étudiants !

**13 février**  
**Jeudi PerséVERT**

Initié par les Partenaires pour la réussite éducative dans les Laurentides (PREL), le jeudi PerséVERT vise à créer une grande vague verte pour témoigner un soutien aux élèves et étudiants dans le cadre des Journées de la persévérance scolaire.

**10 au 15 février**  
**Murale collective à la bibliothèque**

Venez participer à la murale collective ! Les adultes sont invités à y écrire des mots d'encouragement pour les élèves et les jeunes, à y nommer ce qui les motive à l'école.

Information des journées de la persévérance scolaire et le mouvement, consultez le site Internet au [www.journeesperseverancescolaire.com](http://www.journeesperseverancescolaire.com)

## Bourse de la mairesse Période d'inscription

20 janvier au 24 février 2025

La persévérance scolaire est au cœur de la Municipalité de Saint-Jacques. Nous sommes fiers d'encourager les citoyennes et les citoyens qui désirent poursuivre leur parcours scolaire. La mairesse offre à chaque année une bourse au montant de 250 \$ pour encourager les citoyennes et les citoyens à persévérer dans leur champ d'études tout en offrant un milieu de vie agréable et sain dans la Municipalité.



Nom, prénom : \_\_\_\_\_

Âge (entre 18 et 25 ans) : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

### Pièces justificatives à soumettre avec la candidature :

- Preuve de résidence
- Preuve de fréquentation scolaire à temps plein (DEP, Cégep, Université)

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

### Dépôt de candidature :

- En personne ou par la poste :  
Municipalité de Saint-Jacques  
16, rue Maréchal, Saint-Jacques (QC), J0K 2R0
- Courriel : [loisir@st-jacques.org](mailto:loisir@st-jacques.org)



Formulaire disponible sur le site Internet de la Municipalité :  
[www.st-jacques.org](http://www.st-jacques.org)

# Programmation 2025

**Vendredi** 31 janvier  
Centre culturel du Vieux-Collège

**18 h à 21 h** : Patinage aux Flambeaux (Parc Aimé-Piette)

**19 h à 21 h** : Spectacle (14 ans et plus)  
avec QuébéCool Band !



CARNIVAL

**Samedi** 1er février  
Centre culturel du Vieux-Collège

**9 h à 12 h** : Déjeuner des Chevaliers de Colomb

**10 h à 19 h** : Jeux gonflables extérieurs (Libre)

**11 h à 15 h** : Tournoi de poche au gymnase (École Saint-Louis-de-France)

**13 h à 16 h** : Cabane à sucre mobile (Enfants)

**15 h à 17 h** : Concours de bûcherons

**16 h 30 à 19 h** : Le shot du conseil

Camion de rue et feux extérieurs

**19 h à 21 h** : Karaoké

**21 h à minuit** : Soirée DJ

**Dimanche** 2 février

Rues de Saint-Jacques

**Début du trajet à 13 h**

Départ du garage municipal vers les rues :

Laurin, Goulet, Sainte-Anne,

Beaudry, Bro, Venne,

Maréchal, Dupuis et du Collège (fin)

# Parade du Carnaval

2 février 2025

La parade sera de retour en février prochain !

Nous sommes à la recherche de participants qui souhaitent prendre part à la parade en voiture allégorique, à pied ou autres !

Pour vous inscrire, communiquez avec la responsable :

450 839-3671, poste 7672

Coordonnatrice aux communications et événements



### Guignolée 2024

Merci à tous les citoyens de Saint-Jacques pour leur générosité, ce qui a contribué à faire de la guignolée 2024 une belle réussite.

Un gros merci à nos partenaires qui nous soutiennent dans nos projets :

- Municipalité de Saint-Jacques
- Caisse Desjardins de la Nouvelle-Acadie
- Fabrique Notre-Dame de l'Acadie
- Service de sécurité incendie de la MRC de Montcalm (SSI)
- Député de Rousseau, Louis-Charles Thouin
- Maxi de Saint-Jacques
- Collège Esther-Blondin
- Uniprix Pharmacie Julie Deslongchamps
- Cochon Cent Façons
- Signature St-Georges
- Fromagerie Atwater
- Signé Moman
- Cabane la Rose au bois
- Richard Jetté Laitier
- Ferme Rivest Bourgeois
- Jambec
- O Coderre & fils
- Ipex

Nous aimerions souligner et remercier l'implication des bénévoles pour la récolte, la confection et la distribution des denrées.

Tous ensemble, nous contribuons à faire une différence afin que personne ne demeure sur sa faim.

Merci encore et à l'an prochain !

Le C.A de la Société Saint-Vincent-de-Paul de Saint-Jacques :

Lucie Gagnon, Lise Desrosiers, Nicole Forest, Denis Forest, Johanne Germain et Jonathan Abran.






SALLE JULIE-POTHIER

**UN MONDE  
MEILLEUR**  
AVEC MARTIN PETIT

Jeudi 20 février 2025 à 20 h

Billetterie en ligne :  
[www.sallejuliepothier.com](http://www.sallejuliepothier.com)

Boostez votre équilibre et votre force avec le Programme PIED!

Vous êtes un aîné qui souhaite rester actif tout en réduisant les risques de chutes? Les inscriptions sont désormais ouvertes! Participez à ces séances d'exercices d'une heure, guidées par une physiothérapeute, spécialement conçues pour vous!

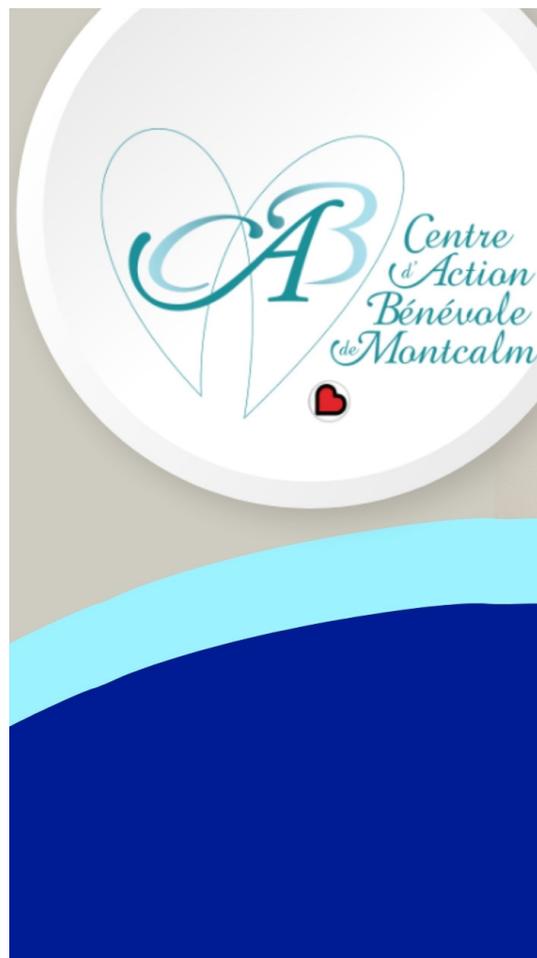
Date : Les mercredis et vendredis à 13 h 30, à partir du 5 février.

Lieu : Salle Marcel-Chaput.

Inscriptions ouvertes dès maintenant!  
Mélissa Anne Rodrigues, Animatrice communautaire 450 839-3118 Poste 231

Partagez cette bonne nouvelle à vos proches et voisins! Ensemble, prenons soin de notre équilibre.

#ProgrammePIED #PréventionDesChutes  
#AînésActifs





## Société d'Horticulture et d'Écologie de la Nouvelle-Acadie

Conférence : Dégustation de plantes-desserts

Date : Mercredi 19 février 2025

Heure : 19 h 15

Lieu : Centre culturel du Vieux-Collège

Venez découvrir les herbes, fleurs et petits fruits pouvant servir à la confection de desserts, pâtisseries et confiseries. Au menu : la présentation des plantes, des recettes et une dégustation!

# Rencontres prénatales

Association Carrefour Famille Montcalm

**À débiter dès la 12<sup>e</sup> semaine de grossesse**

Durée: 5 rencontres

Quand: 1 soir sur semaine (18h30 à 20h30) 1 fois par mois

Côut: 40\$ pour les 5 rencontres \*

\*Les frais demandés ne doivent pas être un frein à votre inscription.  
Réduction possible selon votre situation financière. Contactez-nous.

### Thèmes abordés:

- développement du foetus
- changement physiologique de la femme enceinte
- malaise de la grossesse, signaux d'alarmes
- saines habitudes de vie, sommeil, gestion du stress
- alimentation de la mère et du nourrisson, allaitement
- accouchement: préparation, postures, plan de naissance, gestion de la douleur, interventions obstétricales
- adaptation à la parentalité du père et de la mère
- soins du nouveau-né
- période post-partum

Appelez-nous pour inscription: 450 439-2669





## INSCRIPTION SAISON 2025



**Pour les dates d'inscriptions, suivez-nous sur notre**

**Page  acebook : [AS Nouvelle-Acadie – ASNA](#)**



Pour les jeunes ayant joué l'an dernier, vous recevrez un courriel de notre part.



### **ARBITRES ET ENTRAINEURS RECHERCHÉS**

Les critères pour être arbitre :

- Aimer le soccer.
- Être né avant 2011.



Les critères pour être entraîneur :

- Aimer le soccer.
- Vouloir s'impliquer auprès Des jeunes avec nous.

**Communiquer avec nous à l'adresse suivante : [andrepellerin79@hotmail.com](mailto:andrepellerin79@hotmail.com)**



**Inscription pour l'année scolaire 2025-2026  
Semaine du 10 au 14 février 2025**

Centre  
de services scolaire  
des Samares

Québec 

Les inscriptions pour l'école se feront dans la semaine du 10 au 14 février 2025.

**École Saint-Louis-de-France :** 4 rue du Collège, Saint-Jacques JOK 2R0  
(450) 758-3734  
de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 00 à 15 h 30.

**Pour l'inscription de votre enfant, vous devez fournir les documents suivant:**

- Le certificat de naissance de l'enfant (grand format émis par le bureau de l'état civil)
- Une preuve de résidence

*Pour les élèves qui fréquentent présentement un autre Centre de Services Scolaire, vous devez également fournir le dernier bulletin de l'enfant.*

**Pour une nouvelle inscription à passe-partout ou à la maternelle :**

- ❖ Passe-Partout : l'enfant doit avoir 4 ans avant le 30 septembre 2025.
- ❖ Maternelle : l'enfant doit avoir 5 ans avant le 30 septembre 2025.



Les familles de Montcalm

ont besoin de vous <sup>OU</sup> <sub>une</sub> référence  
**PLUS QUE JAMAIS!**

-  Nous défrayons les frais de kilométrage (**0.54¢/km**)
-  Nous fournissons les **bancs d'auto** ainsi que la **formation** à cet effet
-  Nous fournissons le **matériel de désinfection** et de protection.

**Nous respectons votre disponibilité et souhaitons grandement votre présence!**

Pour des informations détaillées, veuillez contacter  
Lyne Plamondon au 450-439-2669 ou 1-877-439-2669

**Calendrier des activités (Janvier à juin 2025)**  
FADOQ de Saint-Jacques

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
<b>Vie active</b> 9 h 30 à 10 h 30  Janette Léveillé : 450 916-6532			<b>Artisanat</b> 9 h à 16 h  Jacynthe Cyr : 514 882-9378	
<b>Billard</b> (Lundi au vendredi) 13 h à 16 h  Gilles Vallières et Jean-Guy Geoffroy : 450 397-1272				
<b>Chorale</b> 13 h 30 à 15 h 30 Lucie Mireault : 450 839-6294	<b>Cartes et Bingo</b> 13 h à 16 h  Christiane Collin, Francine Brien, Lucie Mireault : 450 839-6294		<b>Pétanque atout</b> 13 h à 16 h  Micheline Arbour : 450 839-3946	
	<b>Cours de danse</b> 19 h à 20 h 30  Gilles Vallières : 450 397-1272  <b>Soirée de danse spéciale</b> 17 décembre 2024, 17 janvier, 21 février, 21 mars et 18 avril 2025	Pour toutes informations communiquer avec Lise Sicard, présidente au 450 916-7841  <b>Les voyages sont commencés</b> : Gilbert Crevier au 647 224-6235  <b>Cartes de membres (Renouvellements et nouvelles adhésions)</b> : À tous les 3 <sup>e</sup> mardi du mois de 13 h à 15 h 30 dès le 14 janvier 2025.  <b>Dîners Fadoq</b> : 11 février, 11 mars - Cabane à sucre, 8 avril, 13 mai, 6 juin 2025 – Assemblée générale annuelles (AGA) Pour les billets : Gérard Lafontaine au 450 916-4891		

**Whist** : 14 février, 14 mars et 4 avril 2025. Contactez Gilles Vallières et Gilbert Crevier au 450 397-1272

**Tournoi de pool** : 31 janvier et dates à venir. Contactez Gilles Vallières et Jean-Guy Geoffroy au 450 397-1272

**Super bingo** : 25 avril 2025

## Déjeuner des Chevaliers de Colomb

Dimanche 9 février 2025

8 h à 11 h 30

Centre culturel du Vieux-Collège



# VOTRE AFFICHEUR

PEUT ÊTRE **TROMPEUR**



**REFUSEZ! DITES NON!**  
RACCROCHEZ ET SIGNALEZ LA FRAUDE



310-4141 OU \*4141

CENTRE ANTIFRAUDE DU CANADA  
[www.antifraudcentre-centreantifraude.ca](http://www.antifraudcentre-centreantifraude.ca)

**1 888 495-8501**



© COPYRIGHT 2020 - Tous Droits Réservés

Initiative de la Table de concertation des aînés Beauharnois-Salaberry

SQ-3623



## LES ENCOMBRANTS

La collecte d'encombrants permet aux citoyens de se débarrasser de **leurs déchets volumineux, trop imposants** pour être déposés dans les bacs roulants à déchets.

Dans tous les cas où des articles ont un potentiel de valorisation, l'écocentre ou les centres d'entraide devraient être priorités.

Toutes les matières admissibles à un ou plusieurs autres types de collecte (matières recyclables, matières organiques ou résidus verts) ne constituent pas des encombrants et ne seront pas collectées.

La collecte des encombrants ne représente pas une occasion de disposer de petits déchets (dans des bacs roulants, des sacs, des poubelles rondes ou louses), mais bien une possibilité pour les citoyens de se débarrasser de matières encombrantes volumineuses et admissibles.

### COMMENT SAVOIR S'IL S'AGIT D'UN ENCOMBRANT ADMISSIBLE ?

Pour faciliter la compréhension, voici deux façons de vous aider à déterminer si un item est admissible à ces collectes :

- Un encombrant est un **gros item que l'on déménagerait** si votre propriété était vendue (à l'exception des items régis par un programme de récupération, voir section plus bas) et qui est trop gros pour entrer dans un bac roulant (ex : matelas, divan, chaises, etc.)
- Un encombrant est un item qui tomberait dans l'éventualité où l'on pourrait retourner votre maison à l'envers, donc qui **ne fait pas partie de la structure ou qui n'est pas vissé ou attaché à la maison normalement**. Ainsi, des armoires de cuisine, une toilette, des portes ou des comptoirs ne constituent pas des encombrants.

### QUELS SONT LES PRINCIPAUX ITEMS REFUSÉS LORS DES COLLECTES DES ENCOMBRANTS ?

- Résidus de CRD (matériaux de construction, de rénovation et de démolition ou tout ce qui constitue le squelette d'une maison) tels que les planches de bois, morceaux de 2x4, panneaux de plywood, madriers, poteaux de clôtures, patio, planchers et lattes, portes, fenêtres, gypse, bardeaux d'asphalte, céramiques, vinyle, etc.

- Les items qui proviennent d'activités de rénovation, tels que toilettes, lavabo, meuble-lavabo, vanité, baignoire, douche, tapis, armoires, etc.
- Tous les items qui font partie d'un programme de récupération au Québec ou d'une REP – Responsabilité élargie des producteurs.
  - Les pneus, les appareils refroidissants (frigos, air climatisée, congélateur, etc.), les *Serpariens* (appareils électroniques, les plastiques agricoles, etc.)
- Tous les surplus de déchets, notamment les bacs roulants excédentaires, les poubelles rondes, les sacs, les matières en vrac, les petits items qui entrent dans le bac roulant
- Objets tranchants et/ou pointus (verre, miroir, morceaux de vitres, items avec des clous apparents, etc.)
- Toutes les matières admissibles à un ou plusieurs autres types de collecte (matières recyclables, matières organiques, branches ou résidus verts)
- Items trop volumineux ou trop lourds, tels que spa, chaloupe, souffleuse, etc.
- Items pouvant contenir de l'essence ou des huiles, tels que tondeuse, souffleuse, etc.
- Branches, cèdres, troncs et billots de bois, morceaux de béton, roches, terre et tourbe
- Les pièces d'automobiles ou d'embarcations nautiques

### QUELS ITEMS SONT GÉNÉRALEMENT ACCEPTÉS LORS DES COLLECTES DES ENCOMBRANTS ?

- Mobilier et meubles (table, chaise, divan, luminaire, lampe sur pied, armoire/bibliothèque, etc.)
- Appareils ménagers (laveuse, sècheuse, lave-vaisselle, cuisinière)
- Appareils et électroménagers (micro-ondes, ventilateurs sur pied, etc.)
- Matelas, lits et sommier
- Carpepe, toile ou bâche attachée solidement et roulée en section de 5 pieds
- Barbecue (sans la bonbonne)
- Vélo

- Jouets ou items pour enfants (poussette, balançoire, chaise haute, modules divers, sièges d'auto, etc.)
- Items saisonniers communs (râteau, pelle, brouette, balai, etc.)
- Filtres de piscine (sans sable)

### COMMENT PLACER MES ENCOMBRANTS ADMISSIBLES EN BORDURE DE RUE ?

- Les encombrants sont souvent ramassés le même jour qu'une collecte de déchets. Attention toutefois : Votre bac et les encombrants sont parfois collectés avec deux types de camions différents. **Vos encombrants ne doivent donc en aucun temps être placés devant, autour ou par-dessus votre bac roulant**, car votre bac roulant risque de ne pas être collecté ! Placez-les à au moins 24 pouces de votre bac et assurez-vous qu'ils sont accessibles pour les employés de collecte, spécialement lors de collectes hivernales (lors d'accumulations de neige, veillez à sortir vos encombrants le matin même et à les déneiger sans quoi ils ne pourront être ramassés).
- Certains encombrants nécessitent une préparation de votre part afin d'être sécuritaires et ainsi, être ramassés par les employés. C'est le cas notamment pour :
  - **Carpettes** : elles doivent être roulées et attachées solidement en sections maximales de 5 pieds de long.
  - **Toiles de piscine** : elles doivent être roulées et attachées solidement en sections maximales de 5 pieds de long.
  - **Meubles et mobilier** : évitez de défaire ces items en morceaux. Laissez-les plutôt en un seul morceau, cela accélère et facilite la collecte.
  - **Items avec des clous ou des portions possiblement tranchantes** : tous les items à risque pour les employés de collecte pourraient ne pas être collectés. Assurez-vous qu'aucune partie coupantes ou pointues ne mettra à risque les employés.
  - **Filtres de piscine** : le sable doit être complètement retiré.
  - **Barbecue** : les bonbonnes de gaz doivent être retirées.

# COLLECTES RDD ET SERPUARIENS<sup>MD</sup> DE LA MRC DE MONTCALM 2025



La MRC de Montcalm, en collaboration avec ses municipalités/ville, offre à sa population un service gratuit de prise en charge de résidus domestiques dangereux (RDD), de pneus hors d'usage\* et de matériel électronique. Le service comprend 5 collectes municipales annuelles. Tous les citoyens des municipalités/ville de la MRC de Montcalm peuvent se présenter à ces collectes sur présentation d'une pièce d'identité avec adresse.

## EXEMPLES DE RDD ET SERPUARIENS<sup>MD</sup> ACCEPTÉS

### CUISINE

- Ammoniaque (nettoyant pour vitre)
- Cire à meuble et à plancher
- Combustible à fondue
- Liquide pour débouche-tuyau
- Nettoyant à four et pour métaux
- Poudre à récurer



### SALLE DE BAIN

- Alcool à friction et antiseptique
- Colorant capillaire
- Fixatif et parfum
- Médicament
- Nettoyant de toilette
- Vernis à ongles et dissolvant

### GARAGE ET REMISE

- Acide muriatique
- Aérosol
- Antigél
- Batterie d'automobile
- Bombonne de propane
- Chasse-moustiques
- Essence et gazoline
- Engrais chimique
- Extincteur d'incendie
- Huile usée et filtre
- Pesticide et insecticide
- Poison pour rongeurs
- Produit d'entretien de piscine

\*Pneus hors d'usage déjantés d'un diamètre global n'excédant pas 48,5 pouces

### SALLE DE LAVAGE

- Adoucissant
- Cire à chaussure
- Détachant et détersif
- Eau de javel



### SOUS-SOL ET PLACARD

- Ampoule fluocompacte
- Boule à mites
- Colle à base de solvant
- Décapant
- Peinture, teinture, vernis
- Pile rechargeable et non rechargeable
- Préservatif pour le bois
- Solvant

### PRODUITS ÉLECTRONIQUES

- Dispositifs d'affichage (Téléviseurs et moniteurs d'ordinateurs)
- Téléphones conventionnels et répondeurs téléphoniques
- Ordinateurs de bureau et portables
- Périphériques d'ordinateur et de console de jeux vidéo
- Imprimantes, numériseurs, télécopieurs, photocopieurs et appareils multifonctions de bureau
- Systèmes audio/vidéo, GPS et ensembles de cinéma maison
- Appareils cellulaires et téléavertisseurs

## DATES DES COLLECTES ACCESSIBLES À TOUS LES RÉSIDENTS DE LA MRC DE MONTCALM

8 h à 16 h

### SAINT-LIGUORI

10 mai 2025  
732, rue Jetté  
Parc municipal

### SAINT-CALIXTE

19 juillet 2025  
315, rue Lajoie  
Garage municipal

### SAINT-LIN-LAURENTIDES

2 août 2025  
217, rue Industrielle  
Écocentre

### SAINTE-JULIENNE

6 septembre 2025  
2456, route 125  
Garage municipal

### SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN

20 septembre 2025  
1051, rue Principale  
Garage municipal



Programme géré par FARPE Québec

### MRC DE MONTCALM

📍 1540, rue Albert, Sainte-Julienne (Québec) J0K 2T0  
☎ 450 831-2182, poste 7045 | Sans frais : 1 888 242-2412  
✉ [gmr@mrcmontcalm.com](mailto:gmr@mrcmontcalm.com)  
🌐 [mrcmontcalm.com](http://mrcmontcalm.com)

# MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES

Les matières doivent être placées en bordure de rue **après 19 h** la veille de la collecte ou **avant 7 h le matin même**, et le contenant retiré avant 23 h. Les bacs de collectes ne sont pas interchangeables.

**2025**



**TRANSFORMATION EN NOUVELLES MATIÈRES**

**MATIÈRES RECYCLABLES**  
Contenants, emballages, imprimés. C'est tout.

- Toutes vos matières recyclables doivent être déposées pêle-mêle dans le bac bleu;
- Aucun surplus n'est accepté à l'extérieur du bac.

**Collecte aux 2 semaines**



**TRANSFORMATION EN COMPOST**

**RÉSIDUS VERTS**  
Résidus de jardinage, feuilles, gazon coupé et autres herbes, autres résidus d'activités horticoles, petites branches\*

*\* en sections de moins de 30 cm de longueur et de diamètre inférieur à 3 cm*

- Les sacs de plastiques, même biodégradables, sont refusés lors de ces collectes spéciales. Seuls les sacs de papier sont acceptés.

Pour vos feuilles et votre gazon coupé, avez-vous songé plutôt au feuillicyclage et à l'herbicyclage ?

**4 collectes spéciales de résidus verts par année**



**TRANSFORMATION EN COMPOST**

**MATIÈRES ORGANIQUES**  
Résidus alimentaires, résidus verts, papier et carton souillés

- Déposez vos matières organiques dans le bac brun;
- Aucun surplus n'est accepté à l'extérieur du bac;
- Aucun sac de plastique, même biodégradable, n'est accepté dans le bac brun.

Pour vos feuilles et votre gazon coupé, avez-vous songé plutôt au feuillicyclage et à l'herbicyclage ?

1<sup>er</sup> avril au 30 octobre      1<sup>er</sup> novembre au 31 mars

**Collecte hebdomadaire**      **Collecte aux 2 semaines**



**TRANSFORMATION EN PAILLIS**

**ARBRES DE NOËL NATURELS**  
Les arbres doivent être déposés en bordure de rue avant 7 h le matin, la tête vers la résidence et dégarinis de toutes leurs décorations.

**Collecte porte-à-porte**  
Mardi 7 janvier

*\* Veuillez vous assurer que le sapin n'est pas coincé dans la glace.*



**VALORISATION**

**6 collectes par année**

**ENCOMBRANTS**  
Meubles, appareils ménagers (non réfrigérants), réservoir d'eau chaude, matelas, BBQ sans bonbonne, etc.

Les matériaux de construction de même que les appareils informatiques et électroniques **ne sont pas acceptés** à la collecte des articles volumineux.

Les meubles ne doivent pas être défaits car ils seront considérés comme des matériaux de construction.

Si vos articles sont encore utilisables, plutôt que de les mettre en bordure de rue, pensez aux maisons d'entraide, aux centres d'action bénévole et à l'écocentre!

*Voir le feuillet sur les encombrants pour les détails*



**RECYCLAGE**

**COLLECTES RDD 2025**

- Ces 5 collectes sont accessibles à tous les citoyens de la MRC de Montcalm

*Voir le feuillet sur les collectes RDD pour les détails*



**ÉCOCENTRE BON DÉBARRAS**  
2456, rte 125, Sainte-Julienne  
450 421-4656

**VALORISATION**

*Consulter le site internet de votre municipalité pour connaître les matières acceptées et refusées, ainsi que les heures et périodes d'ouverture.*



**DÉCHETS**  
Matières ne pouvant être déposées aux autres collectes ou en écocentre/point de dépôt

*Aucun surplus n'est accepté à l'extérieur du bac*

**ENFOUISSEMENT**

**Collecte aux 2 semaines**



1540, rue Albert, Sainte-Julienne, Québec J0K 2T0  
450 831-2182, poste 7045 | 1 888 242-2412  
gmr@mrcmontcalm.com | mrcmontcalm.com

**CALENDRIER DES COLLECTES 2025**  
Gestion des matières résiduelles



# MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES

Janvier	D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3	4
	5	6	7	8	9	10	11
	12	13	14	15	16	17	18
	19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31		

Février	D	L	M	M	J	V	S
							1
	2	3	4	5	6	7	8
	9	10	11	12	13	14	15
	16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28		

Mars	D	L	M	M	J	V	S
							1
	2	3	4	5	6	7	8
	9	10	11	12	13	14	15
	16	17	18	19	20	21	22
23 <sub>30</sub>	24 <sub>31</sub>	25	26	27	28	29	

Avril	D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10	11	12
	13	14	15	16	17	18	19
	20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30				

Mai	D	L	M	M	J	V	S
					1	2	3
	4	5	6	7	8	9	10 <sup>1</sup>
	11	12	13	14	15	16	17
	18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31	

Juin	D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6	7
	8	9	10	11	12	13	14
	15	16	17	18	19	20	21
	22	23	24	25	26	27	28
29	30						

Juillet	D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10	11	12
	13	14	15	16	17	18	19 <sup>2</sup>
	20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31			

Août	D	L	M	M	J	V	S
						1	2 <sup>3</sup>
	3	4	5	6	7	8	9
	10	11	12	13	14	15	16
	17	18	19	20	21	22	23
24 <sub>31</sub>	25	26	27	28	29	30	

Septembre	D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6 <sup>4</sup>	7
	8	9	10	11	12	13	14
	15	16	17	18	19	20 <sup>5</sup>	21
	22	23	24	25	26	27	28
29	30						

Octobre	D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3	4
	5	6	7	8	9	10	11
	12	13	14	15	16	17	18
	19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31		

Novembre	D	L	M	M	J	V	S
							1
	2	3	4	5	6	7	8
	9	10	11	12	13	14	15
	16	17	18	19	20	21	22
23 <sub>30</sub>	24	25	26	27	28	29	

Décembre	D	L	M	M	J	V	S
					4	5	6
	7	8	9	10	11	12	13
	14	15	16	17	18	19	20
	21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31				

Votre bac n'a pas été vidé ou il est endommagé ?  
Communiquez avec nous pour que l'on puisse régler la situation.

- Résidus domestiques
- Matières organiques
- Matières recyclables
- Encombrants
- Résidus verts
- Arbres de Noël naturels
- Collecte de résidus domestiques dangereux (RDD)

**Légende RDD**

- 1 Saint-Liguori (732, rue Jetté)
- 2 Saint-Calixte (315, rue Lajoie)
- 3 Saint-Lin-Laurentides (217, rue Industrielle)
- 4 Sainte-Julienne (2456, route 125)
- 5 Saint-Roch-de-l'Achigan (1051, rue Principale)